

Au Sénat, Joan a été mon mentor. Au fil des années, les sénateurs du parti ministériel, de l'opposition et les indépendants ont reconnu sa compétence à la présidence et à la vice-présidence du comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. J'ai appris énormément en essayant simplement de suivre ses traces. Tout dernièrement encore, les efforts qu'elle a déployés à titre de présidente du comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et l'aide au suicide ont couronné ses années de travail consciencieux, intelligent et humain au Sénat.

Le départ du sénateur Neiman sera ressenti comme une perte regrettable, non seulement par les sénateurs libéraux, mais bien par tous les sénateurs. Mon épouse Marg et moi-même offrons nos meilleurs voeux à Joan, Clem et leur famille. À Joan, je souhaite une santé excellente et de nombreuses années pour goûter les plaisirs d'une retraite bien méritée.

L'honorable Marcel Prud'homme: Senator Neiman, je vous souhaite la meilleure des chances. Tout a été dit, sauf une chose.

Je vous connais parce que nous avons tous deux servi durant de nombreuses années au sein de l'Union interparlementaire. Vous avez aussi été présidente de la Commission des droits de la personne durant de très nombreuses années. Le travail que vous avez accompli au niveau international en assumant ces fonctions est peut-être passé inaperçu au Canada, ou même au Sénat, mais il n'en demeure pas moins que la fin de semaine dernière, une parlementaire de Genève, qui savait que vous aviez présidé le comité spécial du Sénat sur l'euthanasie et l'aide au suicide, m'a gentiment demandé de lui faire parvenir dix copies de votre rapport. Cette anecdote montre que l'on est au courant de votre travail, non seulement au Sénat et au Canada, mais aussi au sein de certaines institutions internationales. On garde un bon souvenir de vous dans ces organismes, et je garderai moi aussi un bon souvenir de vous. Je vous souhaite bonne chance.

L'honorable Jerahmiel S. Grafstein: Honorables sénateurs, le sénateur Neiman semble tellement jeune, enthousiaste, énergique et intellectuellement engagée que j'ai été surpris d'apprendre aujourd'hui que l'heure de la retraite approchait pour elle. Je ne peux tout simplement pas croire que c'est le cas.

J'ai eu le privilège de siéger avec le sénateur Neiman au sein d'un certain nombre de comités, ainsi qu'en caucus. Joan a toujours fait preuve de modération; elle a toujours été la voix de la raison et de l'intelligence, tout en faisant preuve d'un grand sens tactique. Elle s'est toujours montrée courtoise, même envers ceux avec qui elle était en profond désaccord, y compris votre humble serviteur.

Cela dit, honorables sénateurs, Joan n'est pas un ange. Mes racines libérales datent du début des années 60, lorsque Joan et son mari Clem étaient des personnalités politiques puissantes et dynamiques. Même si nous partagions bien des points de vue au sujet du Parti libéral et de son importance, il nous est souvent arrivé d'avoir des divergences d'opinion et d'appuyer des personnes différentes. Toutefois, nos relations personnelles sont toujours demeurées bonnes, solides et plaisantes.

Les Neiman étaient et demeurent des figures politiques importantes très engagées dans le domaine des affaires publiques canadiennes, à tous les niveaux de l'activité politique. Comme le mentionnait le sénateur Stanbury, leur histoire, qui reflète la vie politique de notre pays et de notre parti, est remarquable, même si elle est peu connue.

Joan prend une retraite bien méritée, mais je ne pense pas qu'elle va se reposer. Cette retraite sera plutôt le début d'une

nouvelle carrière excitante. Je tiens à remercier le sénateur Neiman et son mari Clem de m'avoir accordé le plaisir de partager de beaux moments avec eux.

L'honorable Wilbert J. Keon: Honorables sénateurs, je tiens moi aussi à profiter de l'occasion pour souhaiter bonne chance au sénateur Neiman. J'ai eu l'honneur de passer plus de temps avec elle que je ne l'aurais souhaité au cours de l'année qui vient de s'écouler. J'ai cependant été très impressionné par ses vastes connaissances juridiques, par son immense expérience, par son grand dévouement et par l'énorme souplesse avec laquelle elle sait accueillir les fermes convictions d'autrui même si elles sont en contradiction avec les siennes et par son aptitude à écouter les témoins avec un esprit objectif, ce qui lui a permis de défendre par la suite un rapport que j'ai eu l'honneur de présenter au monde médical.

Comme je viens de le dire brièvement, j'ai eu l'honneur d'exposer la teneur du rapport aux facultés de médecine dans le cadre d'une conférence de télémédecine et à beaucoup de nos établissements de santé dans tout le pays. Tous les commentaires que j'ai recueillis au sujet du rapport étaient très élogieux. J'ai reçu plusieurs lettres de personnes souhaitant en recevoir des exemplaires.

Nous avons vécu des moments très difficiles au comité en tâchant de garder nos rédacteurs dans la bonne voie et d'établir un consensus de travail afin d'en arriver à un résultat raisonnable. Le succès de ce rapport revient au sénateur Neiman. Toute cette entreprise a pu se réaliser grâce à son habileté à assurer la cohésion des travaux du comité en tant que présidente.

Sénateur Neiman, je vous souhaite moi aussi tout le succès possible dans vos futures entreprises. Ce fut un grand plaisir et un grand honneur pour moi que de travailler avec vous au comité. Je vous souhaite une retraite heureuse et j'espère vous revoir encore.

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, jusqu'aujourd'hui, je ne savais pas à quel point ma voisine de pupitre était exceptionnelle. J'ai sans doute manqué d'égards envers le sénateur Neiman, mais je suis maintenant chagriné de voir partir cette personne extraordinaire et dynamique. Tout ce qui a été dit d'elle aujourd'hui est véridique. Les sénateurs ne mentent pas.

Joan, vous allez me manquer. Vous avez été une excellente compagne de travail, même si nous ne partagions pas toujours le même point de vue.

Quant au rapport du comité de l'euthanasie, comité qu'elle a présidé avec grande compétence, j'étais prêt à lui faire la vie dure, car je croyais qu'elle allait recommander que nous nous mettions à tuer les gens, ce à quoi je m'oppose mordicus.

Comme le sénateur Prud'homme l'a dit, le sénateur Neiman a présidé le comité des droits de l'homme des parlements du monde. Elle a fréquemment soulevé le problème de l'emprisonnement de parlementaires, et elle a lutté pour les faire libérer. Cela l'a occupée pendant de longues années, et elle a fait un excellent travail à cet égard.

Après le travail qu'elle avait fait sur ce plan, je lui ai dit que si elle recommandait que nous nous mettions à tuer les gens, elle aurait maille à partir avec moi. Dieu merci, mon collègue médecin, le sénateur Keon, qui travaille si fort pour sauver des vies, s'est refusé à faire ce genre de recommandation. Je tiens à féliciter le sénateur Neiman de son beau travail au sein de ce comité.